

Les services de laboratoire, y compris les examens bactériologiques, pathologiques et autres, ainsi que les analyses du lait et de l'eau, se sont améliorés et étendus grâce au travail du Laboratoire central provincial d'Halifax et de ses succursales de Sydney et de Kentville. Le Service de l'hygiène du milieu fait aussi des examens de laboratoire et des recherches sur place.

Ce sont surtout les divisions sanitaires locales qui s'occupent du dépistage de la tuberculose et des maladies vénériennes. En outre, le ministère maintient deux cliniques pour le traitement gratuit des maladies vénériennes, dirige des examens radiographiques collectifs et des services de réadaptation en collaboration avec l'Association antituberculeuse de la Nouvelle-Écosse. Le traitement des tuberculeux est gratuit à trois sanatoriums provinciaux et au sanatorium provincial d'Halifax.

Les institutions pour malades mentaux comprennent un hôpital pour le traitement des maladies aiguës et une école de formation pour arriérés mentaux, qui relèvent tous les deux du gouvernement provincial, ainsi que 17 hospices régionaux de comté, administrés par les autorités locales. Des cliniques d'hygiène mentale fonctionnent à Sydney et à Halifax, et il existe un service de psychiatrie pour malades externes à l'hôpital général Victoria, à Halifax.

Trois cliniques dentaires roulantes donnent des soins aux enfants des régions rurales. L'hôpital général Victoria, propriété du gouvernement, comprend une clinique anticancéreuse et une clinique pour le traitement de la poliomyélite. Cette dernière clinique a des succursales à Sydney et à Antigonish. Tous les hôpitaux généraux autorisés reçoivent des subventions de tant par jour pour chaque malade.

Les bénéficiaires des allocations aux aveugles et aux mères peuvent obtenir des services médicaux limités qui sont dispensés par la Société médicale de la Nouvelle-Écosse. Quant à ceux qui bénéficient d'une façon ou d'une autre de l'assistance publique et aux autres indigents, ils ont droit à l'hospitalisation aux frais de la municipalité.

Nouveau-Brunswick.—La Division de la santé, au ministère de la Santé et des Services sociaux, comprend les services suivants: services hospitaliers et lutte contre le cancer, laboratoires, soins infirmiers d'hygiène publique, lutte contre les maladies contagieuses et les maladies vénériennes, lutte antituberculeuse, hygiène maternelle et infantile, hygiène dentaire, hygiène mentale et génie sanitaire.

Tous les médecins-hygiénistes régionaux et la plupart des infirmières d'hygiène publique sont à l'emploi de la province, tandis que d'autres services de santé locaux relèvent des bureaux de santé de 16 sous-districts locaux, chacun correspondant à un comté. D'habitude, de deux à quatre sous-districts sont confiés à un médecin-hygiéniste régional, assisté par des infirmières d'hygiène publique. La province subventionne quelques services locaux de soins infirmiers et d'inspection sanitaire.

Les laboratoires provinciaux de Saint-Jean ainsi que les deux laboratoires régionaux de Moncton et de Fredericton s'occupent des épreuves pathologiques, bactériologiques, sérologiques et chimiques. Ce sont les laboratoires provinciaux qui surveillent la distribution gratuite des produits biologiques et d'autres substances en vue de la prophylaxie des maladies transmissibles, ainsi que de l'insuline pour les diabétiques indigents. Des services de diagnostic gratuits pour les tuberculeux sont fournis par dix centres, dont une clinique centrale de l'Association antituberculeuse du Nouveau-Brunswick, à Saint-Jean. Le ministère de la Santé fournit des traitements gratuits dans deux sanatoriums privés, un sanatorium municipal et deux sanatoriums provinciaux. Il existe, à Saint-Jean, une clinique pour le traitement des maladies vénériennes.

Onze cliniques de diagnostic du cancer assurent un service gratuit de diagnostic et de biopsie. Dans quatre grands hôpitaux, les malades traités dans les cliniques anticancéreuses reçoivent gratuitement des traitements de radiothérapie et de radiumthérapie.